

Estonie : sortir de l'impasse du CSNU

Description

S'exprimant dans le cadre du débat public consacré à la paix et à la sécurité de l'Ukraine au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) le 22 septembre 2023, le président estonien Alar Karis a souligné la nécessité d'empêcher la Russie de prendre le monde en otage en recourant à des politiques d'agression. Rappelant qu'un pays membre permanent du CSNU était en train de mener une guerre totale contre un pays voisin tout en utilisant son droit de veto au sein du Conseil afin de se soustraire à toute responsabilité, le Président a souligné que la Russie sapait sans vergogne la crédibilité et l'autorité des Nations unies.

Depuis le début de la guerre déclenchée par Moscou contre l'Ukraine, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme avait recensé 27 149 victimes civiles et 9 614 décès (dont plus de 500 enfants) : « Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques mais des vies humaines, des avenir bafoués, des rêves anéantis », a souligné A. Karis, rappelant le cas des dizaines de milliers d'enfants ayant perdu leur famille, déplacés de force vers la Russie ou le Bélarus où ils sont maltraités, placés dans des camps de rééducation ou au sein de familles qui s'attachent à effacer leurs racines ukrainiennes et leur identité.

Au sujet du chantage exercé par Moscou sur l'exportation de céréales ukrainiennes depuis le retrait de la Russie, le 17 juillet 2023, de l'accord négocié sous l'égide des Nations unies, A. Karis a tenu à rappeler qu'aucune sanction n'avait été imposée à l'encontre des exportations russes de biens alimentaires : en volant ou détruisant les céréales ukrainiennes, en les empêchant de sortir du pays, en bombardant les ports ukrainiens, la Russie utilise les pénuries alimentaires pour manipuler les populations les plus vulnérables du monde, a estimé le Président.

Si la majorité des pays membres de l'ONU ont respecté la charte de l'Organisation et voté en faveur d'une paix juste pour l'Ukraine, le Conseil de sécurité reste néanmoins otage de l'agresseur russe et incapable de remplir son mandat. Pour Alar Karis, il est temps de reformer le CSNU, tout en élargissant le mandat de l'Assemblée générale : « Il ne devrait pas y avoir de droit de veto si le pays qui l'utilise contrevient au droit international. » Ainsi, l'Estonie soutient l'initiative présentée en 2014 par la France et le Mexique concernant les restrictions au droit de veto, de même que les lignes directrices du groupe « responsabilité cohérence et transparence » sur le fait de ne pas voter contre des résolutions qui visent à mettre un terme à des crimes d'agression.

Sources : ERR.ee, The Baltic Times.

date créée

25/09/2023

Champs de Mota

Auteur-article : Céline Bayou